

# Tarifs, calendrier et horaires 2023-2024

## Calendrier

Début des cours le mardi 5 septembre 2023, fin des cours le samedi 15 juin 2024 soit 33 séances dans l'année.

Les cours ont lieu les premiers samedi de chaque vacances scolaires.

## Baby poney

Les séances durent **1 heure** avec préparation encadrée de l'équidé.

Les cours ont lieu le mercredi et le samedi de 10h00 à 11h00 et de 15h30 à 16h30.

Les titulaires de cartes baby poney peuvent postuler à n'importe quel créneau mais doivent faire valider leur présence auprès de la monitrice au minimum 48h à l'avance.

La formule avec engagement annuel garantie une place à un jour et un horaire défini.

- Licence 27€
- Carte baby poney de 10 séances valable 3 mois 160€ TTC (TVA 5,5%)
- Inscription annuelle pour 33 séances hors vacances scolaires 450€ TTC (TVA 5,5%)

## Enfants/ado/adultes

Les séances durent **1h30** avec préparation encadrée de l'équidé.

Les séances sont réparties comme suit :

Mardi

- Tous niveaux tous âges Mandie 17h00 – 18h30

Mercredi et samedi

- Galop poney / Galop 1 6/9 ans Mandie 11h00 – 12h30  
ou 14h00 – 15h30
- Galop 2 / Galop 3 10/12 ans Clara 14h00 – 15h30
- Galop 3 et + 13 ans et + Clara 15h30 – 17h00

Vendredi

- Tous niveaux tous âges Mandie 17h00 – 18h30

La signature du contrat d'engagement annuel permet de bénéficier de tarifs préférentiels ce qui ramène le prix des activités à **16 € TTC de l'heure** hors licence.

Tarifs 2023 - 2024 TTC		
	cavalier·ère·s né·e en 2006 et après	cavalier·ère·s né·e en 2005 et avant
Cours / Enseignement	303,87 € (TVA 20%)	
Accès aux installations sportives	496,13 € (TVA 5,5%)	
Total centre équestre	800 €	
Licence	27 €	38 €
<b>Total</b>	<b>827 €</b>	<b>838 €</b>

**Les clients qui étaient déjà inscrits l'année dernière bénéficient d'une réduction de 50€.**

Une remise de 5% est accordée à tout enfant supplémentaire de la même famille (frère ou sœur) hors licence et hors carte baby poney, soit 712,50€ l'année pour un renouvellement de l'inscription de l'enfant supplémentaire ou 760€ l'année si c'est une nouvelle inscription.



Nous acceptons le passSport, son montant de 50€ sera déduit du premier chèque / virement sur présentation du code attribué.



Nous acceptons également les chèques vacances et coupons sports dans les conditions suivantes : un supplément de 5 % de leur valeur sera facturé (commission ANCV et frais d'enregistrement de dossier). Les chèques vacances et coupon sports sont à remettre dès l'inscription, les remises supplémentaires seront facturées 10 % de leur valeur (commission ANCV et frais de suivi de dossier)